



Acrosport & Arts du Cirque Gym Acro Jump Modern'Jazz Hip Hop Yoga & Pilates



Inscriptions saison 2025/2026

Samedi 6 Septembre 2025

Au forum de Associations
Gymnase Jean Moulin de 10h à 17h

Cotisation Annuelle

Possibilité de règlement en 3 chèques bancaires lors de l'inscription.
Encaissement par trimestre (septembre / janvier / avril)

Tarifs des cours (Saint-Loupiens)			Tarifs des cours (hors commune)	
45 min	150 €	3 x 50 €	160 €	2 x 50 € + 1 x 60 €
1h00	180 €	3 x 60 €	190 €	2 x 60 € + 1 x 70 €
1h15	210 €	3 x 70 €	220 €	2 x 70 € + 1 x 80 €
1h30	252 €	3 x 84 €	262 €	2 x 84 € + 1 x 94 €
2h00	315 €	3 x 105 €	325 €	2 x 105 € + 1 x 115 €

Réduction de 20€ à partir de la 2ème inscription dans un même foyer (membres de la famille domiciliés à la même adresse postale).
Réduction de 30€ à partir de la 3ème inscription dans un même foyer (membres de la famille domiciliés à la même adresse postale).
Réduction de 40€ à partir de la 4ème inscription dans un même foyer (membres de la famille domiciliés à la même adresse postale).

Paiements acceptés: espèces / chèque bancaire / chèque vacances ANCV / coupon sport ANCV. PAS DE CB.

La cotisation annuelle comprend : l'adhésion, l'enseignement, l'assurance collective Responsabilité Civile & l'achat des costumes pour les galas.

La cotisation annuelle ne comprend pas : l'assurance individuelle couvrant les dommages corporels auxquels peut être exposé l'adhérent pendant son activité.

Le questionnaire de santé pour le sportif mineur ainsi qu'une **attestation d'assurance individuelle accidents** sont à fournir obligatoirement dès l'inscription. Le **certificat médical** d'aptitude à la pratique de nos cours reste obligatoire pour les adultes non licenciés. A défaut de présentation sous 15 jours, l'adhérent se verra refuser l'accès aux cours.

Les cours ont lieu dans des salles mises à disposition par la ville de SAINT-LEU-LA FORET. En cas d'indisponibilité ponctuelle d'une salle, il n'est prévu aucune réduction de la cotisation.

**REPRISE DES COURS DES LE 08/09/2025
A PARTIR DU 22/09/2025 SEULS LES ADHERENTS À JOUR DE LEUR COTISATION
SERONT ADMIS AUX COURS.**

**La présence de l'adhérent lors des répétitions & des galas est obligatoire
(Sauf pour les adhérents de yoga-pilates)**

DATES DES SPECTACLES : 06 & 07 juin 2026